

## SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 10 MARS 2022

### **2022 - 04** LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC « ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CHAUFFERIES BIOMASSE ET RESEAUX DE CHALEUR »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 10 mars, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 03 mars 2022, s'est réuni au sein des locaux du SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 7  
Votants : 7

**Délégués présents :**

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Frédéric DUNET, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Monsieur Patrick BERTIN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Didier MEYER, 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7<sup>ème</sup> Vice-Président

**Délégué absent :**

Monsieur Dominique DAVID, 3<sup>ème</sup> Vice-Président (excusé)

Affichage le 10 mars 2022



Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts du SYDELA et notamment son article 6,

Considérant qu'il est autorisé aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale compétents en matière de distribution publique de l'énergie, de réaliser ou de faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergie.

Considérant que le SYDELA, dans le cadre de ses activités complémentaires, propose d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de chaufferies biomasses :

- Phase 1 : Elaboration de notes d'opportunités
- Phase 2 : Etudes (*réalisation d'études de faisabilité // Assistance à Maîtrise d'œuvre*)
- Phase 3 : Installation et exploitation des équipements

Considérant que dans ce cadre, le SYDELA a lancé puis attribué en 2019 un marché public pour la réalisation de d'étude de faisabilité et d'une mission d'assistance à maitrise d'œuvre pour la mise en œuvre de chaufferies biomasses et réseaux de chaleur sur le territoire des collectivités intéressées ;

Considérant que ledit marché public arrive à son terme, il est nécessaire de lancer à nouveau une consultation pour ledit marché public ;

Considérant que le lancement du marché aurait lieu en mars 2022 suivant les caractéristiques du marché envisagées ci-après :

- **Marché public de prestations intellectuelles**
- **Accord cadre à bons de commande, multi-attributaires (deux titulaires)**
- **Passé en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation, sans minimum avec un maximum de 210 000 € HT**
- **Durée du marché : 24 mois non renouvelable**
- **Allotissement :**
  - Lot 1 : Mise en œuvre de chaufferies dédiées
  - Lot 2 : Mise en œuvre de chaufferies avec réseaux
- **Critères d'attribution de l'accord-cadre :**
  - *Technique /70%*
    - *Pertinence du rapport-type « Etude de faisabilité » /10%*
    - *Qualité technique de la réponse méthodologique /30%*
    - *Qualité de la méthode liée à l'analyse financière /10%*
    - *Adéquation des moyens humains mis à disposition /20%*
  - *Prix /30%*

**Le Bureau syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'autoriser le lancement du marché public « Etudes de faisabilité et mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de chaufferies biomasse et réseaux de chaleur » dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'une consultation passée en procédure adaptée ouverte.**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à son exécution.**



Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20220310-2022-04-DE  
Date de télétransmission : 10/03/2022  
Date de réception en préfecture : 10/03/2022

Le Président  
**Raymond CHARBONNIER**